



-  ZONE POUR PERSONNES À BESOINS SPÉCIFIQUES*
-  AMBULANCE SAINT-JEAN
-  TOILETTES
-  POINT D'EAU
-  BARS
-  GUICHET AUTOMATIQUE
-  CONCESSIONS ALIMENTAIRES
-  ENFANTS PERDUS (MAISON DES JEUNES)
-  CLOTÛRE
-  CHEMIN

*Personnes à mobilité réduite, atteintes de cécité et malvoyantes, atteintes de surdité et malentendantes.